

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.985
16 juin 2005

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 16 juin 2005, à 10 h 15

Président: M. Wegger STRØMMEN (Norvège)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 985^e séance plénière de la Conférence du désarmement. J'aimerais commencer par quelques observations liminaires alors que la Norvège accède à la présidence de la Conférence.

Chers collègues, nous vivons un temps où les terroristes ont démontré qu'ils étaient prêts à utiliser n'importe quel moyen et saisir n'importe quelle occasion de tuer des civils innocents n'importe où dans le monde, un temps où les terroristes cherchent à se procurer des matières nucléaires et des armes de destruction massive, et où des agents non étatiques font le commerce des matières nucléaires et d'autres éléments susceptibles de menacer la paix et la sécurité, un temps où, pour la première fois dans l'histoire, nous voyons des États dénoncer le Traité sur la non-prolifération et où des doutes ont surgi quant au respect des dispositions du TNP par des États parties, un temps, enfin, où le processus de désarmement nucléaire est trop lent et trop peu transparent. Face aux dangers qui pèsent sur la sécurité du monde, il faut considérer que la bonne attitude internationale doit être de renforcer les efforts communs pour résoudre ces problèmes. Mais est-ce le cas?

Ça ne l'est pas. Nous nous trouvons face à un extraordinaire paradoxe: le fossé entre les menaces réelles et la quête active de solutions s'est creusé. Certes, des progrès ont été réalisés, à l'image de l'Initiative de sécurité contre la prolifération et du Traité de Moscou, mais sur le plan multilatéral, nous sommes paralysés. Le mois dernier, la Conférence d'examen du TNP s'est soldée par un rapport final dans lequel nous étions d'accord sur les pays représentés, mais qui ne renferme aucune recommandation quant au fond. Une telle situation ne s'était plus produite depuis 1990, mais sans doute une action internationale commune est-elle encore plus nécessaire en 2005 qu'il y a 15 ans.

Que dire de la Conférence du désarmement? Comme vous le savez, nous allons peut-être connaître une dixième année sans accord sur un programme de travail pour la Conférence.

Ceux qui ne sont pas dans cette salle doivent se poser des questions. Les membres de la Conférence du désarmement n'accordent-ils pas suffisamment d'importance au désarmement nucléaire, à l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et à toutes les autres questions touchant au désarmement nucléaire?

Il n'est peut-être pas si difficile d'expliquer que les gouvernements puissent avoir différentes priorités en matière de sécurité. En revanche, il est plus difficile de comprendre que ces priorités puissent continuer à être les otages les uns des autres, au point de nous plonger dans l'impasse.

Nous nous répétons les uns aux autres que la Conférence du désarmement doit résoudre ses problèmes, mais cette idée est devenue vague. La Conférence n'a en réalité aucun problème à résoudre. Qu'est-ce que la Conférence du désarmement, sinon une salle de conférence, un secrétariat et un certain nombre de représentants gouvernementaux? La Conférence du désarmement n'est ni plus ni moins qu'un outil potentiel.

Nous devons cesser de croire que nous pouvons faire sortir la Conférence de l'impasse par quelque habile opération de procédure.

La passivité de cette instance n'est rien d'autre que le reflet du manque, dans certaines capitales, de la volonté politique nécessaire pour négocier des traités de désarmement, ce que

(Le Président)

nous sommes censés faire. Je suis convaincu que, si ces capitales parviennent à trouver une volonté politique nouvelle et supplémentaire de mener des négociations sur la limitation des armements et le désarmement, elles ne manqueront pas de le faire savoir à la Conférence du désarmement.

En ma qualité de Président, je serai à votre disposition à tout moment. N'hésitez surtout pas à me faire part d'éventuelles nouvelles de vos capitales. Je ferai le maximum et serai prêt à organiser toutes consultations que vous souhaiteriez avoir concernant un possible programme de travail. Mais j'espère que ces consultations pourront s'appuyer ne serait-ce que sur une infime évolution des instructions et positions actuelles concernant les questions en suspens que nous connaissons tous.

En attendant, j'ai l'intention de tenir quatre séances plénières officielles en plus de celle-ci. Elles auront lieu le jeudi 23 juin, le mardi 28 juin, le jeudi 30 juin et le jeudi 7 juillet. Comme à l'habitude, les délégations sont invitées à faire à chaque séance, y compris la présente, des déclarations portant sur des questions de sécurité et de désarmement, y compris les questions dites «nouvelles». Si les délégations souhaitent faire des déclarations sur les quatre points de l'ordre du jour de la Conférence qui sont évoqués dans le document de réflexion, sans préjuger de l'ordre de priorité de ces points ou de leur priorité par rapport à d'autres questions, et étant entendu que tous les points de l'ordre du jour sont très importants, je les invite à le faire comme suit: le 23 juin pour les questions touchant au désarmement nucléaire; le 28 juin pour l'arrêt de la production de matières fissiles; le 30 juin pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace; et le 7 juillet pour les garanties de sécurité. Si les délégations estiment qu'il est plus approprié de faire des déclarations suivant l'ordre dans lequel les différents points sont inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, elles sont, bien entendu, tout à fait libres de le faire dans l'ordre de leur choix.

Merci à tous.

Il n'y a pas d'orateur inscrit sur la liste pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole au représentant de la France, l'Ambassadeur Rivasseau.

M. RIVASSEAU (France): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter très vivement pour votre accession à la présidence. Elle intervient à un moment particulièrement important, où nous revenons de New York après la Conférence d'examen qui s'est déroulée comme vous l'avez rappelé. Il est particulièrement important aujourd'hui que vous relanciez les efforts de la Conférence du désarmement en vue de faire intervenir un accord sur un programme de travail, et nous vous félicitons de la manière dont vous le faites.

Monsieur le Président, vous nous avez informés de votre intention d'organiser des consultations en séance plénière de la Conférence du désarmement sur le programme de travail. Dans ce but, vous nous invitez à nous exprimer en commençant notamment aujourd'hui par la question des nouveaux sujets que la Conférence devrait traiter pour répondre aux défis du monde actuel. Nous évoquerons ensuite, le 23 juin, le désarmement nucléaire, puis au cours de trois séances ultérieures la question du traité visant l'interdiction des matières fissiles, l'espace et, enfin, les garanties de sécurité négatives. La délégation française comme, je le crois, les membres de l'Union européenne, du moins ceux qui sont représentés dans cette enceinte, appuie

(M. Rivasseau, France)

votre démarche. Dans ce contexte, ma délégation souhaite soumettre à la Conférence les réflexions suivantes sur les nouveaux sujets, en commençant par rappeler les éléments pertinents de la position commune de l'Union européenne et des discours faits en son nom dans le cadre du TNP. Ces éléments peuvent en effet guider nos travaux ici à la Conférence du désarmement, organe qui a négocié le TNP et porté le Traité sur les fonts baptismaux, tant notre Conférence reste liée au régime de non-prolifération.

À New York, l'Union européenne a regretté l'impasse dans laquelle se trouve actuellement la Conférence du désarmement. Elle s'est déclarée convaincue que, compte tenu des nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité, ce blocage doit être levé le plus rapidement possible. L'Union européenne entend s'employer activement à dégager un consensus sur un programme de travail au sein de la Conférence et, à cet égard, nous nous sommes félicités que de nouvelles idées aient été avancées au cours de ces dernières années. L'Union européenne a marqué son appréciation de ces efforts qui visent à encourager un consensus sur un programme de travail. Par ailleurs, l'Union européenne a rappelé l'importance que nous attachons au désarmement en général et a aidé, je crois, à faire intervenir un accord à New York sur un programme de travail, notamment en proposant qu'un organe subsidiaire soit mis sur pied pour traiter surtout de la question de la dénonciation du TNP. L'Union européenne a rappelé les implications possibles de tout retrait du Traité pour la paix et la sécurité internationales, et elle souhaite que des mesures soient adoptées pour décourager les retraits du TNP.

Je viens de rappeler les éléments qui paraissent à ma délégation pertinents pour notre réflexion. Nous sommes parvenus, à New York, à nous entendre sur un programme de travail, mais nous n'avons pas eu le temps – et c'est évidemment fort décevant – de conclure sur cette base un accord de fond. À tout le moins la mécanique du processus d'examen du Traité sur la non-prolifération a-t-elle fonctionné. Ici aussi, nous devons n'épargner aucun effort pour que la Conférence du désarmement s'entende sur un programme de travail. Ce n'est pas une condition suffisante pour enregistrer des résultats tangibles, mais c'est une condition préalable nécessaire. Dans ce contexte, je crois utile de rappeler que, depuis plus de deux ans, nous évoquons avec un nombre important de pays – aujourd'hui plus de la moitié de la Conférence, en fait – la notion de nouveaux sujets ou de nouveaux sujets additionnels. Au cours d'une série de séances plénières informelles, l'an dernier, nous avons pu faire progresser graduellement ces idées et constater l'intérêt qu'il y a à faire une place à de nouveaux sujets dans le cadre d'un accord sur un programme de travail. À la fin de la session 2004 de la Conférence du désarmement, ce point a été pris en compte dans notre rapport annuel, puis repris à l'Assemblée générale des Nations Unies. Au cours de nos discussions informelles de l'an dernier, un état des réflexions des délégations les plus intéressées avait été communiqué à la Conférence du désarmement. Par ailleurs, avec la Suisse, la France a examiné en 2004 l'intérêt qu'il y aurait à se pencher à la Conférence du désarmement sur la question des infrastructures civiles sensibles ou critiques. Nous avons eu l'occasion de poursuivre nos échanges en séance informelle en ce début d'année et nous continuons à y réfléchir.

Nous croyons que cette réflexion doit se poursuivre activement, dans le but de faciliter l'adoption d'un programme de travail qui réponde aux exigences et aux priorités de tous. C'est dans cet esprit constructif que ma délégation compte répondre à votre invitation concernant nos quatre prochaines séances plénières sur les quatre autres points que vous avez mentionnés et elle espère être en condition de s'exprimer sur chacun d'entre eux.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la France de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au représentant du Japon, l'Ambassadeur Mine.

M. MINE (Japon) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation dans les efforts que vous déployez pour nous faire sortir de l'impasse. Nous appuyons l'initiative que vous avez prise d'organiser, dans le cadre de la Conférence, des débats autour des questions fondamentales. Je pense que ce sera là une façon d'employer utilement notre temps alors que nous nous efforçons d'atteindre notre objectif, à savoir un accord sur un programme de travail. Ne perdons pas de vue cet objectif important. Ne restons pas les bras croisés. J'appelle tous les pays membres à faire preuve d'un maximum de souplesse pour parvenir à un consensus sur un programme de travail.

Au début de l'année, la présidence néerlandaise a engagé un processus fort utile basé sur son document de réflexion. La Nouvelle-Zélande et le Nigéria ont poursuivi ce processus. Nous apprécions vraiment cette initiative et espérons qu'elle constituera la base solide d'un accord sur les travaux de la Conférence. Nous ne devons pas oublier que nous avons le devoir, vis-à-vis de la communauté internationale et de nos propres pays, de relancer les travaux de fond de la Conférence, dans l'intérêt de la sécurité collective et du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, M. Cynkin.

M. CYNKIN (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais): Toutes nos félicitations, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence.

Comme vous le savez, la Conférence du désarmement a adopté un ordre du jour qui permet à chaque délégation de soulever une ou plusieurs questions, y compris les questions nouvelles, au moment où elle le juge nécessaire, et j'estime, tout comme l'Ambassadeur de France, que c'est là un aspect très important de nos travaux. Cet aspect de notre ordre du jour, c'est-à-dire sa souplesse en la matière, est très important en particulier parce que beaucoup des points qui y figurent sont en fait, si je puis me permettre, des reliques de la guerre froide. Je pense que cette souplesse est bienvenue en ceci, comme vous l'avez souligné, qu'elle donne aux délégations la possibilité de soulever des questions à tout moment. Nous espérons pour notre part que, si une délégation décide d'appuyer l'une ou l'autre des propositions faites par les États-Unis ou d'en faire une autre, ou encore d'aborder une autre question importante – les infrastructures sensibles, par exemple –, elle se sentira libre de le faire indépendamment du sujet retenu pour le jour en question, l'idée étant de préserver la marge de manœuvre des délégations.

Dans un souci de précision, j'aimerais vous poser une question. Vous avez parlé de certaines dates et de certains thèmes. Pouvez-vous nous dire quels points de l'ordre du jour ces thèmes sont censés couvrir?

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant des États-Unis de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Suisse, l'Ambassadeur Streuli.

M. STREULI (Suisse): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence de cette Conférence. Je le fais en tant que coordonnateur du Groupe occidental et aussi à titre personnel, ainsi qu'au nom de la délégation suisse, et je vous assure de ma coopération pendant votre mandat.

J'ai écouté avec grand intérêt votre déclaration liminaire. La délégation suisse est d'accord avec tout ce que vous avez dit. C'est une déclaration empreinte de réalisme et de sagesse. La délégation française a mentionné le sujet des infrastructures sensibles. Je peux confirmer que la Suisse continue à collaborer avec ses voisins français dans ce domaine.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Suisse de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je la donne à l'Ambassadrice d'Irlande, M^{me} Whelan.

M^{me} WHELAN (Irlande) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, recevez mes félicitations, ou ma compassion, selon le cas.

C'est la première fois que je prends la parole cette année, et je le fais parce que vous avez indiqué que vous aviez l'intention d'engager un processus de consultations officielles sur le programme de travail. J'aimerais donc faire connaître, pour mémoire, la position de l'Irlande concernant le programme de travail de la Conférence. Nous sommes prêts à suivre toute initiative susceptible d'être très largement appuyée par les États membres, et pour cette raison, nous sommes prêts à soutenir la proposition Amorim, celle des cinq Ambassadeurs, le document de réflexion ou toute autre proposition qui recueillerait un soutien équivalent ou supérieur à celui dont jouissent ces propositions.

J'appuie également sans réserve votre idée d'approfondir nos discussions en organisant des débats officiels sur des thèmes que nous avons déjà abordés de façon plus informelle l'année dernière, et me félicite du fait que vous avez indiqué que les délégations restent libres d'aborder n'importe quel point de l'ordre du jour, un ordre du jour que nous avons adopté par consensus cette année.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante de l'Irlande de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle s'exprimer? Je donne la parole à la délégation italienne.

M. TREZZA (Italie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter et de vous assurer de mon soutien et de mes souhaits les meilleurs.

Nous avons pris acte de votre déclaration liminaire d'aujourd'hui, et nous tenons à vous assurer que nous participerons aux quatre débats dont vous nous avez parlé, au cours des semaines qui viennent. Nous sommes également d'accord avec les thèmes proposés. Nous estimons, comme l'Ambassadeur de France, que la Conférence d'examen du TNP tenue à

(M. Trezza, Italie)

New York ne nous a donné aucune indication significative quant à nos futurs travaux, et c'est là une raison supplémentaire d'approfondir certains débats à la Conférence du désarmement. Nous nous félicitons de la souplesse de vos propositions, et nous espérons que les débats de fond que nous aurons durant les semaines qui viennent nous permettront de nous rapprocher d'un programme de travail.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Italie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au représentant du Mexique, l'Ambassadeur de Alba.

M. DE ALBA (Mexique) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de m'associer à ceux qui vous ont félicité de votre accession à la présidence de la Conférence. Il nous semble en effet que vous accédez à ces fonctions à un moment critique de l'histoire de la Conférence et du désarmement. La récente expérience de New York a été particulièrement frustrante, et il faut, comme vous l'avez dit, que les délégations ici présentes fassent preuve d'une volonté politique plus ferme et d'une souplesse bien plus grande pour que nous puissions avancer. La délégation mexicaine appuie pleinement votre programme et votre intention de tenir des séances consacrées à des questions précises. Cette proposition nous semble en parfaite adéquation avec les efforts déployés ou accomplis par le Mexique durant sa présidence et nous avons, bien entendu, l'intention de jouer un rôle actif non seulement dans un débat plus ordonné et plus productif, mais aussi et surtout dans l'identification des mesures qui pourraient permettre à la Conférence de s'acquitter de son mandat, qui est – j'insiste sur ce point – un mandat de négociation et non un simple mandat de délibération. Nous devons faire avancer les négociations, avec ou sans programme de travail. J'espère que nous pourrons le faire avec un programme de travail, mais je pense que, après tant d'années de blocage, toutes les solutions sont bonnes qui nous feraient avancer vers l'objectif qui nous a été fixé par l'Assemblée générale et les autres organes dans le cadre desquels chacun de nous a pris des engagements. Je le répète, nous jouerons un rôle actif, et nous souhaitons que des propositions concrètes soient présentées pour que nous puissions aller de l'avant dans toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Mexique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au représentant du Brésil, l'Ambassadeur da Rocha Paranhos.

M. DA ROCHA PARANHOS (Brésil) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi, comme les autres, de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence aujourd'hui. Je pense que votre déclaration a été très importante, particulièrement parce que vous nous rappeliez que la passivité de cette Conférence n'est rien d'autre que le reflet du manque, dans certaines capitales, de la volonté politique nécessaire pour négocier des traités.

Tout comme l'Irlande, le Brésil est très souple quant à un programme de travail. Notre pays a présenté la proposition Amorim. Nous avons fermement appuyé la proposition des cinq Ambassadeurs. Nous avons indiqué que le document de réflexion présenté par l'Ambassadeur Sanders constituerait une bonne base de discussion dans l'optique de l'adoption d'un programme de travail. Cependant, je vous invite, Monsieur le Président, à exercer votre mandat de manière à nous aider à rapprocher vraiment nos points de vue et à adopter un programme de travail, car

(M. da Rocha Paranhos, Brésil)

nous avons déjà eu des débats officieux sur un certain nombre de points. Certaines idées ont été présentées de façon informelle, mais je vous rappelle que la Conférence a été saisie de certaines propositions officielles concernant le programme de travail. Nous attendons les points de vue sur la façon dont nous devons agir. Outre les propositions officielles, il y a des idées sur les questions essentielles afférentes au mandat de la Conférence, et je crois que nous devons absolument centrer nos efforts sur ces questions et propositions, sans exclure un débat sur les questions nouvelles ou autres, comme le disait l'Ambassadeur de France. Mais nous devons nous concentrer sur l'adoption de notre programme de travail.

Je voudrais ajouter, à propos de l'affirmation selon laquelle notre ordre du jour serait en quelque sorte une relique de la guerre froide que, selon le Brésil, la relique dont nous devons nous occuper est la question des armes nucléaires et de leur emploi dans le cadre de certaines doctrines stratégiques. Je pense que nous devons traiter la question du désarmement nucléaire et des armes nucléaires comme autant de reliques du passé qu'il s'agit d'éliminer.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant du Brésil de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Sanders.

M. SANDERS (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je veux, bien entendu, commencer par vous féliciter de votre accession à ces hautes et importantes fonctions, et vous souhaiter tout le succès possible. Vous pouvez compter sur notre indéfectible appui.

Je suis quelque peu troublé par le petit débat qui est en train de se dérouler. Nous avons reçu des indications concernant la démarche que vous suivrez. Nous pensons que vous êtes totalement libre et en droit de planifier un certain nombre de séances consacrées à tel ou tel point, et je n'ai donc même pas besoin d'appuyer cette initiative. Vous entreprenez quelque chose et nous pensons que c'est très utile.

Pour ce qui est de la question précise posée par mon collègue des États-Unis, à savoir les points de l'ordre du jour que couvriraient les quatre thèmes proposés, je l'invite à lire mon document de réflexion, car les thèmes en question y sont clairement rapportés aux différents points de l'ordre du jour. Il s'agit des points 1, 1 et 3 et encore un autre, je crois. Tout me semble donc parfaitement clair.

Quant à la liberté laissée à chaque délégation d'aborder d'autres questions lorsqu'elle le souhaite, il ne saurait y avoir de malentendu à ce sujet dans cette salle. Si une délégation souhaite aborder la question des infrastructures sensibles aujourd'hui, au cours de la présente séance plénière, elle peut naturellement le faire et personne ne saurait s'y opposer. Je ne saisis donc pas très bien le fond du débat actuel. La liberté d'aborder toute question a toujours existé. Le fait que, pour des raisons pratiques et des considérations d'efficacité, vous souhaitiez consacrer plus spécifiquement certaines séances à l'examen de certaines questions ne signifie pas, bien entendu, que les délégations n'ont plus la possibilité d'aborder d'autres sujets. Nous avons toujours travaillé ainsi, et je crois que nous devons suivre votre démarche. Si une délégation souhaite ajouter quelque chose, libre à elle de le faire. Je ne comprends toujours pas la nécessité d'un tel débat.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant des Pays-Bas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie, l'Ambassadeur Jazairy.

M. JAZAIRY (Algérie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre accession à ces fonctions et l'Ambassadeur du Nigéria des efforts prodigieux qu'il a entrepris pour faire avancer la Conférence dans la bonne direction.

J'aimerais simplement dire que nous appuyons votre proposition d'organiser des débats sur les thèmes indiqués, au cours des séances à venir, étant entendu, bien évidemment, que l'objectif de ces débats et de l'examen de toute autre question qui pourrait être soulevée au cours de ces débats serait de progresser vers l'adoption d'un programme de travail. À cet égard, nous pensons que la proposition des cinq Ambassadeurs conserve tout son intérêt, tout comme les autres propositions qui ont été faites par la suite, y compris le document de réflexion présenté par l'Ambassadeur des Pays-Bas alors qu'il exerçait avec compétence la présidence de cette instance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Algérie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Avant de donner la parole à M. Cynkin, j'aimerais apporter quelques éclaircissements au sujet des thèmes des débats à venir et les points de l'ordre du jour. Encore une fois, comme vous le comprendrez d'après ma déclaration de ce matin, chaque délégation reste bien entendu entièrement libre de soulever toute question de son choix. A priori, je pense que le débat sur un traité visant les matières nucléaires et le désarmement nucléaire couvrirait les points 1, 2 et 6 de l'ordre du jour, celui qui porterait sur l'espace, les points 3 et 4, et celui qui aurait pour thème les garanties de sécurité, le point 4. Je le répète, cette interprétation a été suggérée par les interventions, mais les délégations qui voient les choses différemment sont bien entendu libres d'aborder les points dans un ordre différent.

Je donne la parole à M. Cynkin.

M. CYNKIN (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais): Veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Je voulais juste avoir la réponse à la question. Je vous remercie de me l'avoir apportée. Je voudrais qu'il soit clair que, en dépit de l'intervention d'un collègue bien intentionné, il est beaucoup plus utile que les choses soient précisées par le Président, dont émane la procédure proposée.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant des États-Unis d'Amérique de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux sont donc terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière aura lieu dans cette salle le jeudi 23 juin 2005, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 50.
